

**Un Investissement attractif
et pour l'avenir**

dans l'énergie solaire produite
sur le toit du

Collège des Tuillières



**L'installation photovoltaïque que notre coopérative planifie
de construire sur le toit du Collège des Tuillières (Gland)
présente les caractéristiques suivantes :**

- Puissance 99 kWp
- Surface 528 m²
- Coût ~ CHF 140'000.--
- Production annuelle 116'000 kWh
- Mise en service printemps 2021



Notre partenaire



Gland
european energy award

La Ville de Gland est, au travers de sa certification Cité de l'Énergie, engagée dans un processus volontaire visant à mettre en place une politique énergétique durable sur son territoire. Elle a pour but d'atteindre à terme les objectifs de la société à 2000 watts. Pour ce faire, la Ville de Gland désire accroître et favoriser ces énergies renouvelables, aussi bien pour la consommation communale que pour celle des privés.

La coopérative solaire citoyenne OPTIMA SOLAR La Côte (OSLC) a pour but de participer à la transition énergétique en permettant à ses associés d'investir dans les énergies renouvelables, en particulier le solaire photovoltaïque. Cette production d'énergie renouvelable locale vise à renforcer la résilience énergétique du territoire, tout en augmentant la proportion de l'énergie renouvelable consommée dans la région (autoconsommation, injection et garanties d'origines). OSLC vise également une rentabilité économique lui permettant d'atteindre ses buts dans le cadre d'une lucrativité limitée.

Une collaboration entre OSLC et la Ville de Gland permettra ainsi d'avancer ensemble sur le chemin visant à atteindre les buts que chacune s'est fixés, de manière vertueuse et dans une saine coopération basée sur des rapports francs et sincères.

La centrale solaire projetée prendra place sur le Collège des Tuillières, bâtiment scolaire datant de 2005 et accueillant actuellement plus de 300 élèves de 10-12 ans. Ce projet portera ainsi une dimension pédagogique supplémentaire et permettra aux habitants de la région d'investir dans une installation solaire sur un bâtiment emblématique de la Commune.

Vous souhaitez devenir coopérateur / coopératrice ?

www.optimasolar-lacote.ch

Comment ça marche ?

L'installation est réalisée et exploitée par la coopérative OptimaSolar - La Côte. Chacun peut en devenir coopérateur aux conditions et avec les avantages suivants :

- ✓ Le coopérateur devient producteur de courant solaire par l'achat d'au moins une part sociale à CHF 1'000.- frs.
- ✓ L'argent investi dans les parts sociales de la coopérative génère des profits économiques et écologiques : le coopérateur perçoit un rendement dès la 3e année. La rémunération des parts sociales est fixée chaque année en fonction du résultat de l'exercice.
- ✓ Chaque part sociale peut être transmise, revendue ou remboursée sous conditions.
- ✓ Chaque coopérateur dispose d'une voix à l'assemblée générale et prend ainsi part aux décisions. Il a accès à toutes les informations.
- ✓ Les coûts administratifs sont bas puisque la coopérative fonctionne en grande partie sur la base du bénévolat.
- ✓ La commune de Gland achètera 50 % du courant produit à un prix qui valorise sa plus-value
- ✓ Le reste du courant (50 %) sera injecté dans le réseau et valorisé sous forme de kWh certifiés 100 % solaire que chacun pourra acheter auprès d'OSLC.
- ✓ L'installation ne sera réalisée qu'une fois le capital nécessaire réuni, sans emprunts bancaires. L'état de la souscription est régulièrement actualisé sur le site www.optimasolar-lacote.ch.
- ✓ Les coopérateurs seront invités à participer à la fête d'inauguration de la mise en service.
- ✓ Un tableau comportant le nom de tous les coopérateurs associés au projet sera affiché sur le bâtiment.